

PROCÈS VERBAL – Jalon _____
Contrat réf. IFPEN n°2026-0395

Généralité :

Le présent PV est rédigé en application du Contrat réf. IFPEN n°2026-0395 conclu entre les deux Parties signataires. L'ensemble des termes en majuscule ont la signification donnée à l'article 1 du contrat précité.

Marché/commande

N° 2026-0023-MES-SOL
en date du _____

Objet du marché/de la commande : Fourniture et services associés d'une thermobalance type ATG/ATD couplée à un système d'analyse des gaz émis (technique séparative + spectrométrie de masse, ou équivalent

Le _____

IFPEN déclare que le jalon n°2, correspondant au versement n°3 identifié à l'article 4 de l'Acte d'Engagement n°2026-0395 est validé conformément aux dispositions propres au dit jalon et peut être facturé.

La validation du jalon est prononcée :

☐ *Sans réserves*

☐ *Avec réserves (liste des réserves en annexe du présent PV)*

La signature par le représentant de l'entreprise de ce procès-verbal garantit qu'il lèvera les réserves annexées dans les délais fixés ci-dessous.

Délai : à compter de la date de signature du présent procès-verbal.

Au nom et pour compte de l'entreprise	Au nom et pour compte d'IFP Energies nouvelles
Nom : Fonction : Signature et cachet de l'entreprise :	Nom : Fonction : Signature et cachet de l'entreprise :

--	--

ANNEXE DU PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

LISTE DES RÉSERVES

Documents	Réserves